



Au tribunal des citations : *l'auctorialité contrariée*

Pr. Foudil DAHOU

Labo LeFEU [E1572304 : Fled]
Département de Lettres et de Langue Française
Faculté des Lettres et des Langues
Université Kasdi Merbah Ouargla

La citation est-elle une renonciation de soi dans l'exercice académique de la réécriture ? Sommes-nous des plagiaires... et la technologie complice ? Nous sommes cités à comparaître au tribunal des citations ; notre cause est celle des justes, conscients de la valeur des personnes et des individus. Pourtant, notre auctorialité est contrariée à juste raison : le plagiat nous mine et détruit notre égo et notre prétention à parfaire les choses de l'esprit. Seuls restent quelques points de suspension, qui nous surprennent et nous étonnent...

Mots-clés : *citation, plagiat, réécriture, tribunal, technologie.*

In court of quotations: the annordiality thwarted

Is the quote a self-renunciation in the academic exercise of rewriting? Are we plagiarists... and complicit technology? We are summoned to appear in the citation court; our cause is that of the righteous, aware of the value of people and individuals. However, our authorship is thwarted for good reason: plagiarism undermines and destroys our ego and our claim to perfect the things of the spirit. Only remain some points of suspension, which surprise us and surprise us...

Keywords: *Quote, Plagiarism, Rewriting, Court, Technology.*

*« Le voleur /M'a tout emporté, sauf/La lune
qui était à ma fenêtre. » (Ryokan, 1757-1983)*

Sauf ma dignité !...

Cette ténébreuse épigraphe nous servirait-elle donc de prétexte ; oserions-nous accuser Séléne de connivence, de complicité ? Indifférente, muette et silencieuse, serait-elle-même citée à comparaître au tribunal des citations, la Lune ne reconforterait pas notre auctorialité contrariée. Pourtant, elle éclairerait sans doute notre lanterne ; « [...] *Internet fait [alors] figure de coupable* » (Cardon, 2010) tout indiqué. Après mûre réflexion, il nous le faut reconnaître ; séduits par le pouvoir du Web souverain, nous autres universitaires sommes tombés sous le charme du multimédia déformateur alors même que notre

conscience professionnelle, mise irrévocablement en sourdine, nous adjure de soutenir la gageure d'éradiquer l'imposture des auxiliaires aliénants. Acteurs de la formation et de la recherche, il nous appartient, entre autres, de corriger nos pratiques textuelles et notre écriture de la recherche désormais en souffrance. Étudiants et enseignants de plus en plus jeunes, nous regrettons amèrement la leçon de nos briscards forts de leur principe : « *Non pas automatiser l'apprentissage ni le savoir, mais au contraire aider à la construction d'une pensée critique [...]* » (Goarant, 1998). C'est pourquoi, aujourd'hui, nous devons avoir le courage de considérer lucidement nos pratiques fautives, soucieux de la nécessité de notre perfectionnement ; avoir la force intellectuelle de combattre nos comportements rédactionnels déviants qui mettent en péril notre intégrité. En un mot, « [...] il [nous] faut échapper à cette régression à l'infini [...] » (Goffman, 1987) qui guette tout enseignant-chercheur sans pour autant être dupes et « [...] viv[rent] ces nouveaux moyens [technologiques] comme une chance de prendre les raccourcis dans l'accès au développement avec l'espoir de rééquilibrer les rapports Nord-Sud [...] » (Monot et Simon, 1998). C'est pourquoi, il nous importe maintenant, préalablement, de comprendre et de nous comprendre ; sachant que « *le plus difficile dans ce domaine n'est pas la prouesse technique mais la compréhension entre les individus. Vient en effet toujours un moment où il faut éteindre les machines et commencer à se parler...* » (Wolton, 1999).

Au plagiat, tu renonceras !...

Contrairement à ce que l'on pense en milieu universitaire, le recours de plus en plus fréquent au plagiat est le signe évident d'un dysfonctionnement des pratiques scripturales, aussi bien chez les étudiants que chez les enseignants. Loin d'être une solution de facilité, expression d'une incompetence plus ou moins avérée, plus ou moins affichée, l'usage du plagiat dans les divers écrits universitaires se lit essentiellement comme l'effet direct d'une insécurité scripturale. Ni les enseignants ni les étudiants n'écrivent correctement. Une écriture correcte ne correspond à aucune quantité de connaissances lexicales et morphosyntaxiques effectivement attestées. Certes nécessaires mais insuffisantes, ces connaissances de bases ne garantissent assurément pas la production réelle d'un écrit. Tout écrit est la résultante logique de la mise en œuvre des processus rédactionnels de perception, de représentation, de conscience et de compréhension. Tout écrit est d'abord un texte, c'est-à-dire une structure, une charpente, une composition ; une somme de combinaisons de règles grammaticales (phonétiques, phonologiques, lexicales, morphosyntaxiques) spécifiques d'une langue.

Percevoir un écrit, c'est lui reconnaître une existence, une valeur axiologique dans la mesure où déjà le sens de l'écriture induit des comportements d'écriture tant physiques que psychologiques : notre main se déplacera différemment selon les tracés de chaque lettre, de chaque mot, de chaque expression, de chaque phrase ; la portion d'espace accordée à la forme linguistique dessinée sur la feuille de papier obéit à une volonté d'organisation syntaxique et sémantique, rhétorique et sémiologique, stylistique et esthétique conforme aux canons des genres textuels.

Se représenter un écrit (la tournure pronominale est ici de mise), c'est ensuite se convaincre du bien-fondé de sa présence, de son actualisation dans le schéma de la communication en raison de sa dimension pragmatique. C'est aussi s'interroger sur nos préjugés, sur ceux des autres quand nous nous posons la question du devenir de ce même écrit que nous soumettons à la liberté de réflexion de l'étranger. Notre écrit, profondément imprégné de notre intimité langagière individuelle et personnelle, sera soumis à l'extimité langagière sociale et collective qu'il tentera de convaincre ou de persuader afin de survivre dans le labyrinthe des œuvres consacrées.

Avoir conscience d'un écrit, c'est singulièrement considérer l'écriture comme une véritable gymnastique cérébrale sur laquelle influent perceptions et représentations du scripteur.

« [...] car comprendre n'est pas quelque chose de naturel, d'inné. La compréhension demande en effet un effort, celui de l'interprétation, notamment en situation interculturelle : ce n'est pas un simple décodage, c'est un véritable travail. » Source spécifiée non valide.

Ce travail nous devons y consentir en toute connaissance de cause et conviction profonde en embastillant le plagiaire en puissance qui gît en nous au détour de chaque instant de faiblesse ou de lassitude intellectuelle. « *Le plagiaire a un mérite : il conserve* » (Disraëli), protesteront quelques esprits. « *Certains écrivains ne sont nés que pour aider un autre écrivain à écrire une phrase. Mais un écrivain ne peut dériver d'un classique qui le précède* » (Hemingway), corrigeront d'autres. Gardons-nous cependant de ne devenir que de simples caméléons de la production scientifique. « *Le caméléon se joue de ceux qui l'observent en s'identifiant à ce qui l'entoure* » (Atlani). Mais toute identification inauthentique n'est en fin de compte qu'un vernis de culture dont nous devons nous débarrasser par la revendication d'un écrit personnel et individuel et non pas original ou inédit. L'originalité réside toujours dans l'angle

d'approche jamais dans le déguisement des mots d'autrui ni dans l'apparat d'un style volé.

Toute peine mérite salaire !...

Serions-nous ainsi des plagiaires et la technologie notre auxiliaire ? Partagés entre notre promotion de carrière et la promotion du savoir scientifique, retardant à notre insu le compromis salvateur, nos pratiques quotidiennes de l'écrit universitaire semblent l'attester. Mais semblent uniquement car dans nos fréquentations journalières des principes de la textologie, nous essayons invariablement des déboires. En effet,

« dès qu'un scripteur cherche à exprimer quelque chose qui lui est propre, il lui faut donner à son propos une entropie maximale et donc lutter contre la résistance des lois statistiques de la langue dont la pression s'accroît avec l'usage » (Escarpit, 1973 : 28).

Plus spoliateur que bouc émissaire faussement désigné, la technologie crée un ordre du savoir et de sa diffusion qui perd le scripteur universitaire dans la mesure où « l'autorité qui se dégage de la chose imprimée lui est extérieure » (Escarpit, 1973 : 38). Si l'effort intellectuel se révèle à la lecture critique de l'écrit final publié et diffusé, il ne résout absolument pas, en l'absence du manuscrit ou du tapuscrit initial, la question soulevée de sa paternité contestée. Le véritable auteur aura beau de se récrier : « *Mes manuscrits raturés, barbouillés, et même indéchiffrables attestent la peine qu'ils m'ont coûtée* » (Rousseau), seul lui répondra ironiquement l'écho de sa propre voix en otage. Dopé jusqu'à l'ivresse de l'impunité, le plagiaire ignore superbement les tourments du demiurge outragé. « *[Car] comment l'accusateur peut-il avoir l'assurance d'être l'origine absolue et non dérivée d'une œuvre antérieure ? Parce que personne ne l'a accusé, mais ce n'est pas une preuve...* » (Entrialgo).

Le remords déchirera-t-il le plagiaire éprouvé par la sourde crainte d'être confondu ? Sa réputation souffrira-t-elle le désaveu public ? Une certitude ; une consolation. « *Plagiaire est celui qui a mal digéré la substance des autres : il en rend les morceaux reconnaissables* » (Valéry). Car fort heureusement,

« chaque auteur a son dictionnaire et sa manière. Il s'affectionne à des mots d'un certain son, d'une certaine couleur, d'une certaine forme, et à des tournures de style, à des coupes de phrase où l'on reconnaît sa main, et dont il s'est fait une habitude. Il a, en quelque sorte, sa grammaire particulière, sa prononciation, son genre, ses tics et ses manies » (Joubert).

Pour un semblant de conclusion...

Si la dénonciation du plagiat est le premier des devoirs de la communauté universitaire et scientifique ; sa compréhension est également le premier de ses droits : nul chercheur n'est l'abri de la calomnie ; aucun chercheur ne saurait échapper à la sentence. « *Toute peine mérite salaire* », nous rappelle le vieil adage ; « *Rends à César ce qui appartient à César !* » ; « *N'est pas des nôtres, celui qui nous trompe !* », nous enseigne le hadith ennabaoui.

Cette exclusion des plus explicites souligne toute la force de la réprobation à l'encontre de l'actor « [...] gris[é] d'impunité [...] » (Mauriac). Cependant, ce droit n'étant pas le nôtre, il nous importe davantage de contextualiser la problématique du plagiat en conviant nos pairs à une réflexion posée commune qui dépassonne la question tout en assumant les craintes de celui qui, pour la première fois, osera contempler, avec hardiesse ou bien par imprudence, son image dans des miroirs d'encre indélébile.

Par ailleurs, et de manière générale, il est indéniable que les enseignants-chercheurs aussi bien que les chercheurs permanents sont confrontés, en Algérie, dans leurs pratiques de recherche à deux obstacles majeurs : celui de l'insécurité scripturale inhérent à celui de l'insécurité linguistique. La maîtrise de la langue croisée à celle de l'écriture scientifique remet en effet en question la validité des résultats obtenus et le rapport du protocole d'expérience menée.

Cette double insécurité, qui paralyserait le chercheur algérien dans sa logique de production des connaissances et/ou du savoir, pose irrémédiablement la question des pratiques langagières à caractère académique, perçues sous l'angle de l'écriture et de la textualité. Aussi s'agit-il d'élaborer toute une réflexion sur le rapport des (apprentis-) chercheurs algériens aux pratiques textuelles universitaires et à l'écriture de la recherche dont celle de la vulgarisation scientifique, au-delà des pratiques réprouvées de plagiat. Dépités, il nous faut néanmoins reconnaître une chose : « [...] *La falsification, la contrefaçon sont aussi vieilles que le monde, et l'Histoire, ayant horreur du vide chronologique, a dû parfois les appeler à son secours* » (Fulcanelli). Au demeurant, « *une œuvre originale, c'est du plagiat pas encore détecté* » (Inge). Réagissons maintenant, dès à présent, en cet instant si nous ne voulons pas devenir « [...] *une branche morte sur l'arbre de la vie* [...] » (Wells).

Principales références bibliographiques

ATLANI Françoise, « ON L'illusionniste », in Almuth GRÉSILLON, Jean-Louis LEBRAVE (sous la direction de), *La langue au ras du texte*, Presses Universitaires de Lille, 1984, p. 13.

CARDON Dominique, *La Démocratie Internet : promesses et limites*, Éditions du Seuil et La République des Idées, septembre 2010.

DISRAËLI Benjamin

ENTRIALGO Frédérique, *La notion d'auteur comme objet de l'art. Copie, plagiat et originalité –* ESAM [enseignements théoriques] – 2005/2006 – [<http://www.articule.net>] p. 5.

FULCANELLI, *Les demeures philosophales et le symbolisme hermétique dans ses rapports avec l'art sacré et l'ésotérisme du grand œuvre*, Jean-Jacques Pauvert, Paris, p. 03.

GOARANT Bernadette, *Enseignement des lettres et multimédia*, Coll. « 36 », C.R.D.P. de l'Académie de Grenoble, 1998 [avant-propos].

GOFFMAN Erving, *Façons de parler* [trad. de l'anglais par Alain Kihm], Coll. « Le sens commun », les Éditions de Minuit, 1987, 4e de couverture.

HATZFELD A., DARMESTETER A. et THOMAS A., *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours*, précédé d'un Traité de la formation de la langue. 2 tomes [1890-1900], Delagrave, 1926, in

HEMINGWAY Ernest, *Les Vertes Collines d'Afrique* [1935] in *Nouvelles et Récits*, Gallimard, 1963), in MONTREYNAUD Florence, *Dictionnaire de citations du monde*, Coll. « les usuels », Dictionnaires Le Robert (nouvelle édition), 2008, p. 211.

HENRY O., *Nouveaux Contes du Far West* (version française par F. R.), Robeyr Pocket Collection, éd. Robeyr, Paris, 1945.

INGE William

JOUBERT Joseph, *Pensées, Essais et Maximes* [Le Normant, 1838 ; Lebrau et Gosselin, 1842], Perrin, 1928, in in MONTREYNAUD Florence, *Dictionnaire de citations du monde*, Coll. « les usuels », Dictionnaires Le Robert (nouvelle édition), 2008, p.

LEVESQUE-MAÏSBACHER Pascale, *FDM*, n° 318, nov. /déc. 2001.

MAURIAC, F. (1961). *Le Nouveau Bloc-notes : 1958-1960*. Flammarion.

MORIN, E. (2003). *Vers l'abîme ? Synergies Monde Arabe* (n° 01), pp. 12-14.

MONOT Philippe et SIMON Michel, *Habiter le cybermonde*, les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, Paris, 1998, pp. 9-10.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Émile ou De l'éducation* [1762], Garnier, 1939.

RYOKAN, Miyamori, trad. Renondeau, in *Anthologie de la poésie japonaise classique* (Gallimard, 1971), in MONTREYNAUD Florence, *Dictionnaire de citations du monde*, Coll. « les usuels », Dictionnaires Le Robert (nouvelle édition), 2008.

VALÉRY Paul, *Rhumbs*, Gallimard, 1933, p. 148, in

WELLS Herbert George, *Quand le dormeur s'éveillera*, (1899) [Traduction par Henry D. DAVRAY et B. KOZAKIEWICZ], Édition du groupe « Ebooks libres et gratuits », p. 5, <http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits>.

WOLTON Dominique, *Internet et après : une théorie critique des nouveaux médias*, Flammarion, 1999, 4e de couverture.

Pour citer cet article :

Paradigmes

N° 04 - janv.

2019 | **16**

Foudil DAHOU, « Au tribunal des citations : l'auctorialité contrariée », *Paradigmes* 2019/4 (n° 04), p. 11-16.